

# Partie officielle

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **67 (1938)**

Heft 10

PDF erstellt am: **16.08.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# BULLETIN

## PÉDAGOGIQUE

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation  
ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

---

Abonnement pour la Suisse : 6 fr. ; par la poste : 30 ct. en plus. — Pour l'étranger : 7 fr. —  
Le numéro : 30 ct. — Annonces : 45 ct. la ligne de 12 cm. — Rabais pour les annonces répétées.

---

Tout ce qui concerne la Rédaction et les annonces doit être adressé comme suit : *M. A. Rosset, insp.*, Gambach 11, Fribourg. Les articles doivent parvenir à la Rédaction au moins 12 jours avant l'insertion.

Le *Bulletin pédagogique* paraît 14 fois par an, soit le 15 de chaque mois (sauf en août) et le 1<sup>er</sup> des mois de janvier, mars et mai.

Le *Faisceau mutualiste* paraît 6 fois par an, soit le 1<sup>er</sup> des mois de février, avril, juin, août, octobre et décembre.

---

**SOMMAIRE.** — *Partie officielle.* — Question mise à l'étude pour la réunion de la S. F. E. en 1939. — *Partie non officielle.* — Etat du problème des écritures nouvelles. — Les directeurs et les maîtres des Ecoles secondaires à Romont. — L'enseignement de l'Economie domestique à l'école primaire. — Quelques considérations sur l'emploi de « fiches » à l'école primaire. — Un deuil à Prez-vers-Noréaz. — Pèlerinages et géographie. — En l'honneur de Mère Marie-Thérèse Scherer.

---

### PARTIE OFFICIELLE

---

#### Question mise à l'étude pour la réunion de la S. F. E. en 1939

---

##### L'école et les mouvements de jeunesse chez nous

« L'école affirmatrice de vie » prépare l'enfant à la vie « réelle ». Parents, Eglise, société, jeunesse même veulent l'adapter à une vie saine et sainte dans le domaine individuel et social. D'où les mouvements de jeunesse ardents et variés.

Dans le canton de Fribourg, actuellement, ces mouvements se manifestent : 1<sup>o</sup> dans les organisations paroissiales de l'A. C. J. F. ; 2<sup>o</sup> dans des organisations étrangères à l'A. C. J. F.

### I. L'école et les organisations paroissiales A. C. J. F.

- A. 1. Raison d'être de l'apostolat ou Action catholique. — Conditions. — Aperçu historique.  
2. Le mouvement de l'A. C. J. F. — Son activité première, secondaire. — Résultats.

#### ORGANISATIONS POSTSCOLAIRES

- B. a) 1. Attitude générale de bienveillance : Corps enseignant. — Commissions scolaires. — Autorités.  
2. Attitude spéciale du Corps enseignant masculin ou féminin :  
a) à l'école primaire : en formant les jeunes au sens moral et social ;  
b) aux cours complémentaires, aux écoles ménagères : connexion de sympathie et de collaboration entre ces cours et les groupements paroissiaux ;  
c) dans les groupements eux-mêmes, comme membres, comme conférenciers, comme aides-organisateurs.

#### ORGANISATIONS DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

- C. b) 1. L'essentiel pour la vie, c'est une bonne formation morale et religieuse (action souveraine du catéchisme et d'une pratique religieuse éclairée, bien formée).  
Œuvres tendant à assurer le parachèvement de cette formation : Scoutisme. — Croisade eucharistique.  
2. Attitude du corps enseignant.

### II. L'école et les organisations non paroissiales

Ces organisations sont d'ordinaire *postcolaires*, et poursuivent des *buts divers* :

1. politique : l'école ne se mêle pas officiellement de politique (de parti).  
L'école donne les principes moraux qui forment le citoyen au respect des institutions, à l'accomplissement consciencieux de ses devoirs ;
2. professionnel : rarement des groupements en campagne, facilement en ville : jeunes apprentis de tel métier.  
Aux cours professionnels, veiller à l'esprit des jeunes ; orienter ces groupements vers J. O. C., ou les œuvres chrétiennes-sociales ;
3. artistique : chant ou musique.  
Société indispensable dans une paroisse, avec un rôle éminemment religieux : La Cécilienne paroissiale. Elle réunit adultes et jeunes gens.

(On peut en parler ici parallèlement à d'autres sociétés ou plutôt, dans la première partie.)

Rôle spécial de collaboration de l'instituteur, membre et souvent directeur.

Attitude vis-à-vis de sociétés profanes ;

4. patriotique : sociétés de tir et de Jeunes-Tireurs.

Action du corps enseignant ;

5. sportif : nécessité de culture physique, même pour campagnards, travail de l'école primaire, des cours militaires préparatoires... travail qui peut être organisé en sous-section des groupements paroissiaux, avec entente.

Sociétés sportives de tout genre : football ; ski-club ; gymnastique (pupilles) ; vélocipédistes ; alpinistes ; natation ; leur nombre ; leur esprit ; avantages et dangers ; au point de vue religieux : sanctification du dimanche ; au point de vue moral.

Attitude à prendre.

*N.-B.* — Dans certains milieux, on essaie d'engager même les enfants des écoles.

Attitude de l'école vis-à-vis de ces abus.

### Conclusion

Le rôle de l'école déterminé par son but : préparer à la vie totale, physique, intellectuelle, morale, religieuse.

Collaboration avec les Œuvres de Jeunesse. *Desiderata.*

Collaboration prudente aux autres œuvres locales. *Desiderata.*

Dévouement du maître dans sa classe et hors de la classe pour aider à former et conserver le « bon esprit public ».

Résultats : unité des cœurs obtenue par l'unité effective dans l'apostolat ou le devoir social chrétien.

Les membres du corps enseignant remettront leur travail à l'inspecteur d'arrondissement pour le 1<sup>er</sup> novembre 1938. Les rapporteurs d'arrondissement enverront le rapport à M. Barbey, inspecteur scolaire à Vuadens, pour le 15 janvier 1939.

---

## PARTIE NON OFFICIELLE

### Etat du problème des écritures nouvelles

*Résumé du rapport qui a été présenté le 9 juin 1938, à la Conférence annuelle des écoles secondaires du canton, à Romont.*

Le mouvement de réforme de l'écriture date de longtemps déjà. En Suisse, M. Hulliger (Bâle) et M. Dottrens (Genève) s'y sont voués avec une compétence remarquable et un zèle d'apôtre, depuis plus de vingt ans.